

LES CADRES INVESTIS MAIS DEÇUS !

Les cadres sont engagés dans leur travail, ne comptent pas leurs heures, sont attachés à leurs missions et leurs responsabilités. Mais ils se plaignent de ne pas être reconnus par leur entreprise ou leur administration. **Si les cadres aiment leur travail, ils témoignent d'une défiance à l'égard de l'organisation.**

En quelques années, les outils de reporting ont envahi le quotidien. Le besoin de rentabilité visible et immédiate s'est imposé aux dépens du long terme. **Dans un chacun pour soi où l'entreprise valorise mal la réalité du travail, les cadres se sentent seuls, éloignés des centres de décisions.**

La crise financière a révélé une crise profonde de l'organisation du travail. **Les salariés en général et les cadres en particulier pâtissent de ressources humaines défaillantes, d'un contrôle de gestion excessif et de modes de décision brutaux.**

Faire face au stress, aux injonctions contradictoires, aux dilemmes professionnels, ne pas perdre ses convictions ni son éthique dans ses responsabilités... Retrouver du sens à son travail, mais également des perspectives d'évolution, des moyens et des marges d'action. Développer ses compétences. **Jamais les attentes des cadres n'ont été aussi nombreuses ! Il est temps d'y répondre durablement !**

Pour la CFDT, les cadres sont des « salariés à part entière, mais pas tout à fait comme les autres ». **A l'heure où leur statut est questionné, elle défend leurs spécificités : la responsabilité, la technicité et l'initiative.**

**Donnez un sens à vos responsabilités :
management, organisation du travail, développement
des compétences et partage de vos convictions.**

Rejoignez la CFDT, contactez le 33 10 70
Ou par mail sur le site www.cfdt-psa-sochaux.fr onglet
« contactez nous »





La CFDT numéro 1 chez les cadres

En France, avec près de 27% des voix dans l'encadrement, la CFDT est le premier syndicat pour les cadres du privé, loin devant la CGT (21%) et la CFE-CGC (18%).

Le saviez-vous ?

Le taux de syndicalisation des cadres est le plus élevé parmi les salariés.

Rejoignez la communauté des cadres CFDT : adhérents de votre entreprise, professionnels du même métier, élus et délégués CFDT de votre entreprise et de son secteur. Donnez un sens à vos responsabilités : management, organisation du travail, développement des compétences et partage de vos convictions.

Les 10 services pour le cadre adhérent à la CFDT

1. L'assurance "vie professionnelle" et une assistance juridique.
2. Un soutien juridique, défense des droits et frais d'avocat.
3. Le service DilemPro, démarche d'accompagnement et d'aide à la décision.
4. L'abonnement à la revue trimestrielle "Cadres".
5. L'abonnement au magazine mensuel de la CFDT.
6. L'accès aux séminaires et comptes rendus de l'Observatoire des Cadres.
7. Une offre spécifique de formation professionnelle.
8. Une caisse de grève et indemnité journalière.
9. La newsletter Parlons Cadres.
10. Un accès réservé sur CFDT.fr.

L'adhésion (0,75% de votre salaire net, déductible à hauteur de 2/3) est **libre et confidentielle**.

